

# COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Fonds de développement de l'offre touristique Lanaudière : Un nouvel appel de projets touristiques

**Rawdon, le 2 août 2010** - Un quatrième appel de projets touristiques est lancé par les partenaires du programme « Fonds de développement de l'offre touristique » (FDOTL). Ainsi, les promoteurs de la région sont invités dès maintenant à élaborer leur projet pour favoriser l'amélioration de l'offre touristique dans un souci d'avoir un effet structurant au niveau régional, provincial ou international. Le FDOTL peut financer un projet jusqu'à un maximum de 100 000 \$ selon des modalités prescrites. Depuis le lancement de ce programme de soutien à l'industrie touristique en 2008-2009, sept projets ont été priorisés pour lesquels des contributions non remboursables ont été attribuées pour une valeur avoisinant 400 000 \$. Ainsi, des investissements totalisant 3,7 M\$ ont été réalisés en vue d'améliorer la qualité et la diversité de l'offre touristique lanaudoise. De plus, de nouveaux projets soutenus seront annoncés en septembre 2010. Dans le cadre du présent appel de projets, il s'agit d'un montant de près de 400 000 \$ qui sera rendu disponible pour ces projets structurants. Les promoteurs peuvent élaborer dès maintenant leur projet afin qu'il soit déposé au plus tard le 5 novembre prochain.

Rappelons que la Conférence régionale des élus de Lanaudière (CRÉ), le ministère du Tourisme, le ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT) et Tourisme Lanaudière ont signé une entente de partenariat régional en 2008 qui consacre 1 375 000 \$ d'ici 2010 pour l'amélioration de l'offre touristique de la région de Lanaudière.

Les modalités détaillées quant au dépôt d'un projet, la valeur du montant de l'aide financière non remboursable disponible ainsi que les documents requis sont disponibles dès maintenant sur le site Internet de la CRÉ Lanaudière ([www.cre-lanaudiere.qc.ca](http://www.cre-lanaudiere.qc.ca)) et sur le site de Tourisme Lanaudière ([www.lanaudiere.ca](http://www.lanaudiere.ca)) dans la zone membres sous la rubrique « Aide financière ».

Les partenaires de cette entente sont d'avis que le FDOTL saura à nouveau encourager des promoteurs pour l'amélioration et la diversification de l'offre touristique dans un souci de qualité.

Voici, à titre informatif, quelques paramètres de ce Fonds :

### **Organismes admissibles**

- Les entreprises privées : organismes incorporés à but lucratif (OBL) ou non lucratif (OBNL);
- Les corporations municipales et les corporations autochtones.

### **Secteurs d'intervention**

L'ensemble des éléments composant l'offre touristique.

- ◆ Attrait (incluant activités et équipements);
- ◆ Établissements d'hébergement touristique et pourvoiries : six (6) unités locatives et plus.

Types de projets et activités visés :

- ◆ Amélioration de l'offre de services;
- ◆ Diversification des activités au bénéfice des visiteurs;
- ◆ Mise en valeur ou implantation d'un attrait favorisant l'aspect novateur;
- ◆ Amélioration de l'hébergement pour accéder à un niveau supérieur de qualité et de classification (minimum de 3 étoiles et plus);
- ◆ Ajout de services complémentaires à une offre d'hébergement existante (exemple : centre de santé, centre de tourisme d'affaires et réunions, activités et équipements);
- ◆ Développement de nouveaux produits ou services touristiques.

- 30 -

**Information :**       Andréanne Beaulieu  
                          Agente de communications  
                          Tourisme Lanaudière  
                          450 834-2535 / 1 800 363-2788  
                          [beaulieu@lanaudiere.ca](mailto:beaulieu@lanaudiere.ca)